

TECHNICIEN ASSURANCE QUALITÉ (H/F)



NIVEAU DE FORMATION REQUIS : BAC +2, BAC +3

AU QUOTIDIEN •

- Le (la) technicien(ne) assurance qualité a un rôle de conseil, d'accompagnement et de mise en œuvre des règles de qualité en vigueur au sein de l'entreprise. Les fournisseurs de l'entreprise sont aussi concernés.
- L'audit et la formation à la qualité peuvent faire partie de ses missions.

QUALITÉS REQUISES

- Compétences en chimie et/ou en gestion de la qualité.
- Bien connaître la réglementation, avoir une grande rigueur, être bon communicant, pédagogue et persuasif.

LIEUX DE TRAVAIL

Principalement au sein des laboratoires de recherche, des ateliers de procédés ou de production mais aussi auprès de tous les collaborateurs de l'entreprise.

Présent dans de très nombreux secteurs d'activité : chimie, cosmétiques, peintures, colles, matériaux, agrochimie, verres, élastomères, pharmacie, énergie, nucléaire, automobile, aéronautique, matériaux, environnement...

SALAIRE MENSUEL MOYEN* (ANNÉE 2015)

Débutant: 1400-1700 € net

* le salaire moyen mensuel, est le salaire annuel divisé par 12

QUELLE FORMATION ?

BAC +2 (BTS ou DUT chimie) ou Bac +3 (Licence Pro chimie, assurance qualité...)

ET APRÈS

Après plusieurs années d'expérience et une formation adaptée, peut évoluer vers la fonction de responsable assurance qualité ou vers des métiers de la sécurité ou encore de l'environnement...

POUR EN SAVOIR PLUS •

Consulter dans Mediachimie, la fiche métier détaillée :

www.mediachimie.org/fichemetier/technicien-assurance-qualit%C3%A9-hf